

Retraite spirituelle

*l'accueil du pauvre dans la Règle de Saint Benoît,
éclairé par le texte de Léon XIV sur l'amour envers les pauvres*



Accueillir le
pauvre
comme le
Christ

du samedi 18 avril (9 h)
au dimanche 19 avril 2026 (16 h)

« On reçoit les pauvres et les étrangers avec le plus grand soin et la plus grande attention. En effet, c'est surtout à travers eux qu'on reçoit le Christ. » (*Règle de Saint Benoît*, n° 53)

Abbaye bénédictine de La Rochette
Belmont-Tramonet (73)

Rappelant la place prépondérante de l'accueil des pauvres et des pèlerins, le pape Léon affirme :
« L'hospitalité monastique bénédictine reste encore aujourd'hui le signe d'une Église qui ouvre ses portes, qui accueille sans demander, qui guérit sans rien exiger en retour. »
(*Dilexi te* n° 55)

Déroulement d'une journée

- Chaque journée est rythmée par la prière communautaire avec les bénédictines
- **Matinée et fin d'après-midi** : temps personnel nourri par un texte biblique
- **Après-midi** : échange à partir de la Règle de Saint Benoît et de l'exhortation de Léon XIV sur l'amour envers les pauvres (*Dilexi te*).
- Le **repas du soir** est en silence

À l'école de Saint Benoît nous sommes interrogés sur cette dimension de l'accueil du pauvre et du petit, personnellement et en communauté.

La retraite débute le **18 avril à 9 h** mais **il est possible d'arriver la veille.**

Renseignements pratiques

La retraite est animée par des moniales et l'aumônier de l'Abbaye

- **Frais d'animation** : 50 €
- **Frais de logement** : 65 €

Tarif adapté pour les étudiants et demandeurs d'emploi
Règlement à l'ordre de **3AR**

Inscription sur www.abbayedelarochette.fr
ou auprès de la sœur hôtelière (04 76 37 75 37)

